

Inspection de l'éducation
nationale
JOIGNY Centre YONNE

NOTE DE SERVICE n° 8

Année scolaire 2007/2008

Téléphone
03 86 62 00 71
Fax
03 86 92 94 12
Mél
secjoi@ac-dijon.fr

EMARGEMENT DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE, des
Titulaires Remplaçants (ZIL et Brigade) et des
personnels spécialisés des RASED

10 AV. RHIN ET DANUBE
89300 JOIGNY



SOMMAIRE

- I – Réunion des Directeurs
- II – Projet d'école
- III – Aide personnalisée
- IV – Animations pédagogiques 2008/2009
- V – Pilotage du RASED de circonscription

Espace écoles

Cet espace est réservé à la communication
entre les écoles de la circonscription ;
vous pouvez donc l'utiliser, par l'intermédiaire de
Nelly Grguric, notre secrétaire.

L'Inspectrice de l'Education Nationale
Martine BLANDEAU/BROSSET



I – Informations de rentrée :

- Rentrée des élèves le 2 septembre 2008
 - Pour la rentrée échelonnée des élèves de maternelle se référer à la note départementale reçue dans les écoles. (Je ne reviens pas sur les situations déjà validées.)
- Journée de solidarité le vendredi 29 septembre 2008:
- Réunions des Directeurs :
 - Réunion des Directrices et Directeurs des écoles élémentaires et primaires :
 - lundi 1er septembre 2008 à 9 heures salle Valmy de Migennes
 - Réunion des Directrices et des Directeurs des écoles maternelles :
 - lundi 1er septembre 2008 à 14 heures salle Valmy de Migennes
- Réunions des nouveaux Directeurs (qui n'ont pas suivi de formation initiale des Directeurs) :
 - Mercredi 3 septembre 2008 à 9 heures salle Colette à l'école Saint-Exupéry à Joigny
Thème de travail : BE1D

II – Projet d'école :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie vous a fait savoir que :

- la validité des actuels projets d'école était prolongée jusqu'à décembre 2008 ;
- les équipes d'école doivent intégrer dans leur futur projet **la nouvelle organisation de la semaine scolaire et toutes les modalités d'aide en direction des élèves en difficulté** :
 - la différenciation pédagogique dans la classe, la mise en oeuvre des PPRE, pendant les 24 heures d'enseignement dues à tous les élèves ;
 - l'aide spécialisée apportée par le RASED ;
 - mise en place des deux heures d'aide personnalisée pour les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
 - la mise en place des stages de remise à niveau, pendant les vacances, par les enseignants volontaires, pour les élèves de CM1 et CM2.

Pour un travail efficace associant l'ensemble des équipes d'écoles et de circonscription, je vous propose d'organiser l'écriture du projet d'école en 3 phases :

- les écoles transmettent à l'équipe de circonscription pour le 20 septembre un avant-projet ;
- les CPC et l'IEN réunies en commission vérifieront la conformité de vos propositions ;
- Lors du 1er Conseil d'école, le projet sera présenté pour avis puis transmis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, par voie hiérarchique, pour validation.

III – Aide personnalisée

Les élèves bénéficiaires de ce temps sont les élèves en difficulté. Toutefois, il convient de s'interroger sur le terme « difficulté » qui renvoie à des réalités différentes.

Il peut s'agir :

- d'une difficulté passagère face à un apprentissage nouveau ou suite à une absence prolongée ; les séances se feront sur un objectif très précis et sur une durée limitée.
- De difficultés plus globales sur lesquelles l'enseignant ne parvient pas toujours à dégager du temps au cours de sa journée. L'aide prend alors la forme d'un module dont la durée est la période.
- Il n'y a pas d'obligation d'élaborer un PPRE pour qu'un élève soit aidé ; mais tout élève qui bénéficie d'un PPRE a vocation à être pris en charge dans le cadre des 60 heures d'aide personnalisée.
- A l'école maternelle, ce dispositif est centré sur la première priorité : la maîtrise de la langue, sans, toutefois, exclure des aides dans les autres domaines (notamment la construction du nombre). L'aide concerne majoritairement les élèves de Moyenne et de Grande Sections.

IV – Animations pédagogiques 2008/2009

D'ores et déjà, il convient de prévoir que la première animation pédagogique de l'année scolaire 2008/2009 portera sur l'aide personnalisée dans le cadre des deux heures dédiées aux élèves en difficulté.

- ➔ Une problématique pourrait se dégager sur le thème des aides en tout genre :
- Aide individualisée dans le cadre d'une pédagogie différenciée ;
 - Aide personnalisée ;
 - Aide spécialisée
 - Soutien et autre aide aux devoirs

Ou pour faire court : « Qui fait quoi et comment ? »

Deux dates sont inscrites à mon agenda (mais susceptibles d'être modifiées).

- Mercredi 10 septembre 2008 de 9 h à 12h
Secteurs de Joigny et Migennes à Joigny
- Mercredi 17 septembre 2008 de 9h à 12h
Secteurs de Briennon et Saint-Florentin à Saint-Florentin

V - Pilotage du RASED de circonscription

Jeudi 5 septembre 2008

A l'école Saint Exupéry de Joigny
De 9 heures à 15 heures

Réunion de tous les personnels spécialisés des antennes du RASED de circonscription et des Référents M.D.P.H.

Ordre du jour :

- 1- Organisation de l'action en faveur des élèves en difficulté en 2008/2009
- 2- Le RASED et la MDPH
- 3- Les interventions auprès d'élèves « en crise »